

de la Grande Rivière Sainte-Anne, \$5,000 ; Sainte-Anne du Saguenay—prolongement du quai, etc., \$2,500 ; Sainte-Famille, Ile d'Orléans—prolongement de la jetée—pour terminer les travaux, \$13,500 ; Sorel—brise-glace dans le fleuve Saint-Laurent du côté ouest de l'embouchure de la rivière Richelieu, \$3,000 ; Terrebonne—quai, avec abord sur la rivière Jésus, \$7,000, pour l'année finissant le 30 juin 1905.

82. Résolu, qu'une somme n'excédant pas quatre cent trois mille quatre cent trente-cinq dollars soit accordée à Sa Majesté pour Ontario :—Amherstburg—amélioration du chenal et achat de terrain, \$5,000 ; Barrie—débarcadère et dragage, \$2,500 ; port de Bayfield—réparations à la jetée du nord et dragage, \$3,200 ; Baysville—quai de pilots, \$1,200 ; Beaverton—amélioration du port, \$11,000 ; Belle-Rivière—draguer entrée du chenal, etc., et renouveler les travaux de protection en pilotis jointifs, \$6,500 ; rivière Blanche—amélioration de la, \$7,000 ; Blind-River—dragage et achèvement du quai, (à voter de nouveau, \$1,000, \$7,000 ; quai de Bracebridge—somme additionnelle, \$1,200 ; Bronte—amélioration du port, (à voter de nouveau, \$5,000), \$7,000 ; Burleigh—quai, \$1,200 ; jetées du chenal de Burlington—pour compléter les travaux de réfections et réparations, \$7,000 ; Cap-Croker—débarcadère, \$2,400 ; port de Cobourg—pour compléter les réparations aux jetées, \$3,000 ; port de Colborne (Lakeport)—réparations et réfections au quai—pour terminer les travaux, \$2,500 ; Colchester—améliorations, \$1,200 ; quai de Cumberland—pour achever les travaux, \$1,500 ; Dunnville—draguer le creek Sunfish, \$3,000 ; Echo-Bay—quai, \$5,000 ; quai de Goderich—amélioration du port, (à voter de nouveau, \$6,400), \$15,000 ; quai de Gores-Landing—pour terminer les travaux, \$1,000 ; Grand-Bend—brise-lames—jetée, \$3,400 ; Grande-Rivière—dragage à l'embouchure, etc., \$10,900 ; quai de Haileybury, lac Témiscamingue—allonge, etc., \$3,000 ; port de Hamilton—amélioration du port, \$30,000 ; Hawkesbury—dragage, \$2,500 ; quai de Hilton—réparations, \$600 ; quai de Huntsville—abords, \$500 ; rivière des Sausages—ouvrir un chenal à travers le Coude-du-Diable, \$3,000 ; quai de Leamington—réparations au quai et érection d'un entrepôt, \$4,200 ; Little-Current—amélioration du chenal du nord pour les bateaux à vapeur dans la baie Georgienne—somme additionnelle, \$10,000 ; Mallorytown—débarcadère et dragage, \$3,300 ; baie de Matchedash—amélioration du chenal entre Fesserton et Waubashene, \$12,000 ; port de Meaford—nouveau brise-lames—somme additionnelle, \$10,000 ; quai de McCracken's-Landing—réparations et améliorations, \$900 ; Oliphant—quai, \$1,000 ; port d'Oshawa—dragage et réparation des hangars, \$1,500 ; Ottawa—quai du gouvernement au pied du canal Rideau, \$5,000 ; Owen-Sound—amélioration du port, \$15,000 ; Petewawa—quai, \$6,000 ; Pike-Creek—améliorations à l'embouchure du creek, \$3,150 ; Port-Dover—amélioration du port, (à voter de nouveau), \$10,000 ; Port-Bruce—quai, \$1,000 ; Port-Burwell—amélioration du port, (à voter de nouveau, \$5,000), \$45,000 ; Port-Elgin—dragage, \$2,000 ; Port-Stanley—amélioration du port, \$25,000 ; port de Rondeau—améliorations, \$25,000 ; rivière Saugeen—améliorations à l'embouchure, \$10,000 ; amélioration du Sault Sainte-Marie—compensation à W. H. Plummer, en règlement entier et final de toute réclamation relative au transport à la Couronne du quai dont il était propriétaire, \$7,000 ; rivière Severn—améliorations, \$2,000 ; rivière Severn—enlèvement des obstructions à la chute Macdonald, \$3,400 ; Shrewsbury (Rondeau)—quai de pilots et dragage, \$5,000 ; Stokes-Bay—quai, \$7,50 ; Tenby-Bay, île Saint-Joseph—quai, \$1,500 ; brise-lames de Thessalon—pour terminer les travaux, \$5,500 ; île Thorá, lac Simcoe—amélioration du port, \$660 ; port de Thornbury—dragage, \$3,200 ; Treadwell—quai, \$5,000 ; port de Whitby—dragage, \$10,000 ; port de Warton—dragage, \$9,325, pour l'année finissant le 30 juin 1905.

83. Résolu, qu'une somme n'excédant pas douze mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour Manitoba :—Arnes—quai sur le lac Winnipeg, \$5,500 ; rivière Fairford—nettoyer le lit de la rivière en aval de la décharge artificielle du lac Manitoba, \$5,000 ; chenal des Carr'ères à l'Étroit, lac Winnipeg—abords du débarcadère et travaux du port, \$1,500 ; pour l'année finissant le 30 juin 1905.

84. Résolu, qu'une somme n'excédant pas huit mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour Territoires du Nord-Ouest :—Old-Man's-River—détournement de la rivière dans son ancien lit à McLeod, pour l'année finissant le 30 juin 1905.